

La Région et les petites villes

Lors de la présentation des vœux à la presse et d'une visite à Apt, [Renaud Muselier](#) s'est exprimé sur l'action de la Région en faveur des territoires à l'écart du développement métropolitain. Quels moyens pour les petites villes inscrites dans la ruralité ?

C'est un sujet qui se présente sous les meilleurs auspices, mais il crispe les relations entre le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État. Le projet de loi 'décentralisation, différenciation et déconcentration' entend bien assouplir les relations entre l'État et les collectivités. Par exemple, en permettant l'expérimentation de toutes sortes de dispositifs, avant de les généraliser. Ce principe de liberté locale prévoit d'agir dans les domaines de la transition écologique, du logement et des transports.

« Il faut libérer l'initiative dans notre pays. Il faut faire de l'expérimentation un principe fondateur de notre République », avait proclamé de son côté Renaud Muselier lors de la deuxième Conférence des maires (mars 2019) organisée par l'institution régionale qu'il préside, disposant d'un budget de 3,3 milliards au service du territoire.

■ Changement d'échelle territoriale

Si les positions semblent converger, l'opposition reste frontale dans les faits. « Les services de l'État sont fondamentalement centralisateurs, nous sommes fondamentalement décentralisateurs », explique le président des Régions de France dans le bureau du maire d'Apt, Dominique Santoni. Une chance pour les petites villes ? « En 2015, nous étions encore largement une collectivité d'appui, faisant un peu de tout sur tout. La Région est maintenant au centre d'un nouveau système territorial Europe, Régions, intercommunalités », observe-t-il. Ce qui ne rassure pas forcément les maires des communes à l'écart du développement métropolitain : avalanche législative, multiplication des normes imposées, baisse des dotations, disparition progressive des recettes provenant de la taxe d'habitation sans en connaître la compensation ; les maires se sentent abandonnés par l'État au moment où le renouvellement urbain est crucial pour l'attractivité et la survie des petites communes. « Je pense, en effet, que nous devons recréer de l'attractivité et que nous ne pouvons pas le faire sans avoir de partenaires. Nous avons choisi de le faire en valorisant notre patrimoine, notre histoire et notre image. C'est le fil rouge de notre action », résume Dominique Santoni, maire d'Apt.

■ Mais que fait la Région pour le Vaucluse ?

« On parle bien de projets et de vision, non pas de distribuer des subventions, ni de regarder l'étiquette politique », rassure Renaud Muselier. « Ceux qui étaient en avance, comme Arles* vont prendre un peu de retard. Ceux qui étaient un peu en retard comme Apt prendront un peu d'avance. » En deux vagues de contrats d'équilibre territoriaux, Apt a reçu près de 2,2M€ de concours régional pour engager son renouvellement urbain : aménagement des places principales en cœur de ville, du plan d'eau de la Riaille, de l'esplanade de l'office de tourisme et de la gare routière.

« La Région Sud est la seule à avoir la gamme complète d'aides aux territoires, du 'Fonds régional d'aménagement du territoire' (Frat) pour les communes aux contrats de proximité pour les conseils départementaux ; 500 M€ au total sur le mandat ». Ce qui lui confère une certaine souplesse pour s'adapter à la diversité des territoires.

Le Vaucluse, premier département visité par l'édile au début de son mandat, a bénéficié de 14M€ de concours pour 207 projets au titre du Frat, dispositif au service de toutes les communes portant un projet d'aménagement ou d'équipement. Et de 47M€ au titre des contrats régionaux d'équilibre territoriaux (Cret), projets portés par les intercommunalités.

« Les services de l'Etat sont fondamentalement centralisateurs, nous sommes fondamentalement décentralisateurs. »

■ La formation est cruciale pour les petites villes qui offrent des emplois

Le Conseil régional a également rebâti une politique économique avec les entreprises. A Apt, Aptunion (260 000€), Progress (173 000€) ou SNE premier (172 000€) ont profité d'aides et de financements pour développer leur activité. Mais le principal obstacle reste la formation et l'emploi. Malgré une baisse de 6,5% du nombre de demandeurs d'emploi (Catégorie A) sur le bassin d'Apt- Cavailon entre septembre 2018 et septembre 2019, les entreprises ont des difficultés chroniques à recruter. C'est la clé de voûte des territoires non métropolitains : les cadres hésitent à



Ecrit par Hervé Tusseau le 11 février 2020

venir. Et beaucoup de personnes non qualifiées peinent à s'insérer sur un marché du travail pourtant très ouvert. A Apt, Pôle emploi aide les entreprises de main-d'œuvre à embaucher à partir d'une analyse de poste et finance jusqu'à 400 heures de formation en condition réelle d'emploi. Les résultats sont là -une dizaine de CDI signés en 2019 chez Aptunion par exemple- mais ces recrutements sont trop peu nombreux ou fragiles sur le territoire pour assurer le bon développement des entreprises. Or, les conseils régionaux ne peuvent plus guère agir pour équilibrer l'offre et la demande au plus près des besoins de chaque bassin d'emploi puisque « l'État nous a retiré la compétence sur l'apprentissage ». Il n'est pas certain que les régions aient encore les moyens d'intervenir dans le champ de l'apprentissage au cours des prochaines années. « L'autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage (France compétence) ne nous a rien dit sur la façon dont les choses vont se passer », peste le président des Régions de France. Cette institution -représentant les conseils régionaux auprès des pouvoirs publics et des institutions européennes- réclame des compétences clairement identifiées au service du territoire : économie, transport, éducation et formation. Des thématiques adaptées à la ruralité et à ses centralités.

« Plutôt que par '3D' pour décentralisation, différenciation, déconcentration, on ferait mieux de commencer par les « 3C », pour confiance, compétences, clarification », conclut Renaud Muselier.